

La Chanson - La Romance

par ROUGNON

Les chansons du moyen âge, les unes amoureuses, les autres militaires ou héroïques, les autres enfin se rapportant à la nature, étaient d'une forme musicale très primitive.

Cependant, vers 1282, le trouvère Adam de la Hale fit entendre une petite pièce pastorale que l'on a considérée comme un premier essai d'opéra-comique en France, intitulée le « Jeu de Robin et de Marion », dans laquelle les airs prennent une allure plus libre, plus vive. Nous retrouverons, avec plus de détails, Adam de la Hale et sa pastorale dans l'article consacré à l'opéra-comique.

Les formes de la chanson commencèrent à se perfectionner en France vers la fin du règne de Louis XII et surtout au temps de François I^{er}. C'est la renaissance qui arrive, avec son cortège de découvertes qui vont donner aux lettres et aux arts un essor nouveau. François I^{er} fut, lui-même, poète et musicien.

La plupart des chansons de cette époque sont écrites à plusieurs voix, dans le style madrigalesque qui était alors en faveur. Les compositeurs commencent à donner à leur musique un rythme qui leur manquait auparavant.

Sous les règnes de Charles IX, de Henri III, de Henri IV, les poésies de Berthaud, de Desportes, de Ronsard, de Baif, sont mises en musique par les musiciens Beaulieu, Deschamps, Claudin, du Caurroy. Les chansons de ces auteurs prennent une allure plus légère, plus gracieuse que celles des chansons antérieures.

Un grand nombre des airs de ces musiciens ont été adaptés sur des poésies différentes, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, et ceux-ci servirent de « timbres » aux chansons populaires. On appelle « timbre » un air choisi par des poètes de différentes époques pour leurs poésies.

Parmi les chansons à couplets connues, dès le XVI^e siècle, il faut citer le « vaudeville ».

Le « vaudeville », appartient exclusivement aux Français et désigne, comme le « pont-neuf », le « flonflon », une chanson banale, un air qui court les rues de la ville. On a, plus tard, donné le nom de vaudevilles à des pièces de théâtres contenant des couplets (1).

Le roi de France Henri IV passe pour avoir lui-même cultivé l'art de la chanson ; on lui attribue les paroles de la romance « Charmante Gabrielle », dont « du Caurroy », l'un de ses musiciens, écrivit la musique. Sous Louis XIII, les « airs de cour » de Boisset ou Boesset, surintendant de la musique du roi, devinrent célèbres. Au règne de Louis XIV, on voit la chanson et la romance prendre un essor nouveau en France, avec les musiciens Lambert, Bernier, Campra. Citons, de ce dernier, le motif populaire « la Fustemberg », timbre de tant de couplets de vaudeville.

A partir du règne de Louis XV, la chanson amoureuse, la chanson grivoise et la romance tendre et élégiaque vont prendre une forme plus élégante, plus expressive. Parmi un grand nombre de compositeurs, citons plus particulièrement Mondonville (Narbonne 1711, Belleville 1773), auquel on attribue la musique de la célèbre chanson « Que ne suis-je la fougère ! », dont les paroles étaient de Riboutet. Mondonville fut directeur du concert spirituel et fit représenter à l'Académie de musique plusieurs opéras, parmi lesquels un « Titon et l'Aurore », que Louis XV et Mme de Pompadour patronnèrent en l'opposant aux musiciens de l'école italienne (les bouffons), qui avaient la préférence de la reine. Il composa plusieurs motets estimables et fut un des premiers, en France, à écrire quelques oratorios dans le style des ora-

torios italiens. Ce musicien de second ordre n'a, du reste, laissé aucun souvenir durable.

C'est dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que la vogue de l'opéra-comique s'implante en France avec les œuvres de Monsigny, de Philidor, de Grétry, de Dalayrac et de bien d'autres encore, dans lesquelles se trouvent des chansons, des romances d'un tour gracieux, délicat, expressif.

La chanson et la romance françaises firent naître une quantité de petits chefs-d'œuvre de genre, pleins de grâce, de sensibilité expressive, et aussi d'esprit et de finesse.

La romance « Une fièvre brûlante » de Grétry, dans l'opéra « Richard Cœur de Lion », et l'air du « Plaisir d'amour », de Martini, vont donner, dans ce genre de composition, au musicien le premier plan qui, jusqu'alors, avait appartenu au poète.

Jusqu'à la naissance du XIX^e siècle, les Allemands, avec leurs « lieder » et leurs cantiques protestants, et les Italiens avec leurs chansons, leurs barcarolles, cultivèrent ce genre de composition avec un égal mérite.

Les romances et les chansons françaises eurent une grande vogue en Italie où, dès le XVI^e siècle, on compose des chansons sous le titre de « canzonette alla Francese », c'est-à-dire : « Chansons dans le style français ». En retour, la venue, en France, de troupes italiennes d'opéra à plusieurs époques, au XVII^e et au XVIII^e siècles, qui firent entendre les ouvrages des maîtres italiens d'alors, contribua fortement au développement progressif de l'opéra et de l'opéra-comique en France.

Le succès obtenu à la fin du XVIII^e siècle par le « Plaisir d'amour de Martini » (1). la « Romance de Nina », de Dalayrac, la chanson populaire « Il pleut, il pleut bergère ! » composée en 1790 par L.-V. Simon, sur les paroles de « Fabre d'Eglantine » ; par le « Pauvre Jacques », du chanteur-compositeur Garat et par tant d'autres chansons et romances d'un sentiment délicat et expressif, encouragea un grand nombre de musiciens français à se livrer de préférence au genre de la « romance ».

Il faut chercher l'origine de la « romance » dans une sorte de petits poèmes écrits dans la « romance » (romanum rusticum), langue romaine ou latine rustique corrompue, qui fut la langue dominante jusqu'au VIII^e siècle (2).

Nos premières romances étaient des chants populaires parlant des principaux faits de l'histoire nationale. En Espagne, ce genre de poème, connu sous le nom de « romancero », est devenu classique. Les trouvères et troubadours du moyen âge composèrent des petits poèmes de ce genre, avec des couplets et des refrains auxquels on adapta les mélodies primitives de ce temps.

Ces petits poèmes prirent le nom de chansons et de romances.

(1) Martini (J. P. E.), de son vrai nom Schwartzendorf, naquit à Freistadt, dans le Palatinat, en 1741, et mourut à Paris en 1816. Il séjourna en France depuis l'âge de 20 ans jusqu'à sa mort. Il composa plusieurs opéras : « L'Amoureux de 15 ans » ; « Henri IV ou la bataille d'Ivry », « Le Droit du Seigneur », dans l'ouverture duquel il intercala l'imitation du cri de certains animaux, « Sapho, Anette et Lubin ». Il composa de la musique militaire et des quatuors à cordes.

(2) Les premières histoires vraies ou fabuleuses étaient écrites en cette langue. Le mot « roman », qui ne s'emploie plus que pour des histoires feintes, vient de là.

ÉCHOS HARMONIQUES

La reprise de la KORRIGANE

Le maître Charles-Marie Widor, légèrement grippé, ne put malheureusement pas assister à la reprise de la Korrigane, qui eut lieu l'autre soir à l'Opéra. Mais ses pensées durent certainement le reporter vers ce 1^{er} décembre 1880, date à laquelle son ballet fut représenté pour la première fois.

Vaucorbeil, alors directeur de l'Opéra, avait accepté du jeune compositeur deux actes sur un sujet de son choix. François Coppée fut pressenti. Mais l'auteur du Passant apporta tout d'abord un scénario qui fut jugé trop triste par le comité de lecture. Quelques jours plus tard, il fournit un livret plus vivant, ayant la Bretagne pour fond.

Les répétitions furent vivement menées. Le régisseur de la danse était un nommé Pluques qui avait deux mètres de haut et qui avait servi comme sergent-major parmi les cent-gardes.

La générale fut des plus brillantes. Gambetta y assistait, ainsi que les deux frères Ferry, et Emile Ollivier, qui était comme on sait le gendre de Liszt.

On bissa « la danse des sabots » exécutée par Rosita Mauri, dont M. Rouché disait encore l'autre jour qu'elle n'avait jamais été remplacée. Cette brune ardente, qui était née en Espagne, mais avait appris la danse à Milan, montrait une intelligence supérieure : elle avait de l'esprit jusqu'aux bouts des chaussons.

C'est d'elle que Willy écrivit plus tard :

— Mauri, tu ris, tes saluts tentent.

On peut voir, au musée de l'Opéra, un très beau tableau représentant la célèbre chorégraphe dans sa « danse des sabots ».

REUNION DE LA COMMISSION D'AUDITION DES ARTISTES POUR NOS CONCERTS POPULAIRES

La deuxième réunion de la Commission d'Audition des Artistes de « La Musique pour Tous » a eu lieu le dimanche 17 décembre à 10 heures du matin dans une salle mise gracieusement à notre disposition par la direction de l'Hôtel Majestic.

Le jury, composé de MM. Brun, président, David, Gérard Hekking, Lazare-Lévy et Paulet, a agréé pour les futurs concerts populaires de « La Musique pour Tous » : Mlle Rauh, cantatrice, et Mlle Geneviève Jaussan, pianiste.

Les artistes qui veulent prendre part aux concerts populaires de « La Musique pour Tous » sont priés d'adresser leur demande à « La Musique pour Tous », 40, rue du Colisée.

Ils seront convoqués pour la réunion de janvier de la Commission d'Audition.

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE

Les prix d'honneur ont été décernés à Mmes Rauh (élève de Jean Bourbon), Fossier-Brillot (élève de Lazare Lévy), Revest (élève de Georges de Lausnay), Merlange et Dufour (élève de Jules Boucherit), de Saint-Vaulry (élève de Paul Bazelaire). Les concours supérieurs commenceront le 14 Janvier.

SOUS LES CIEUX DE FRANCE

Pour cette fois nous n'inviterons pas nos lecteurs « Sous d'autres cieux ». Le sujet que nous traitons aujourd'hui est tellement vaste et notre place si limitée, que nous avons préféré situer cette rubrique-ci sous les cieux de France.



Orlando de Lassus (1520-1594) le plus grand musicien connu sous Henri II, François II et Charles IX.



Les danseurs et chanteurs de la Nuit de Noël. Gravure sur bois de P. Wolgmuth (1493).



Lithographie de « Monsieur et Madame Denis » de Désaugiers.

Les Nouvelles Musicales
sont en vente
chez tous les éditeurs
de musique
et marchands de journaux